

Partir en **stage à l'étranger** :

Adresses utiles en **Bretagne**

Ce document est un complément à la fiche Actuel CIDJ et ne peut être utilisé que comme tel.

SOMMAIRE

1 – Avant de se lancer

- 1-1 Stage et convention
- 1-2 Formalités, budget...
- 1-3 Organiser votre recherche
- 1-4 Lieux d'information en Bretagne

2 – Programmes et aides

- 2-1 Aides européennes
- 2-2 Aides nationales
- 2-3 Aides régionales
- 2-4 Aides départementales
- 2-5 Aides locales
- 2-6 Autres aides
- 2-7 La mobilité collective

3 – Des dispositifs pour une première expérience

- 3-1 Le programme Leonardo
- 3-2 Dispositifs départementaux
- 3-3 Assistant à l'étranger
- 3-4 Programme GECO-GLEN – Ministère de l'agriculture

4 – Autres pistes

5 – L'Europass

A CONSULTER :

Préparer son voyage à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.11

Partir au pair à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.23

Le volontariat international

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26

Les fiches Actuel CIDJ par pays

www.ij-bretagne.com/international

Le site du réseau Information Jeunesse Bretagne pour les jeunes bretons souhaitant partir à l'étranger.

Etudes, stage, emploi, volontariat, échange, rencontre interculturelle... :

- ▶ Conseils pour bâtir votre projet et préparer votre départ (formalités, transport, logement...)
- ▶ Informations sur les programmes et les aides financières
- ▶ Adresses utiles en Bretagne
- ▶ Idées pour vivre une première expérience à l'étranger
- ▶ Témoignages de jeunes bretons
- ▶ Agenda des manifestations

1 – Avant de se lancer

1-1 Stage et convention

Avant toute recherche, il faut savoir que la notion de stage et **les pratiques varient selon les pays** (obligatoire ou non, rémunéré ou pas, assimilé à une période de travail...).

La convention de stage

Pour la plupart des stages, vous devez être inscrit dans un établissement scolaire, un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de formation.

▶ S'il s'agit d'un **stage obligatoire**, faisant partie intégrante du programme d'enseignement, une convention tripartite est signée entre l'établissement de formation, le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Elle précise le cadre et les conditions (dates, lieu, horaires de travail, contenu du stage, indemnisation...). Le stagiaire est soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil. Cette convention permet au stagiaire de bénéficier d'une couverture sociale liée principalement aux accidents du travail. Elle permet également de conserver le statut d'élève, d'étudiant, d'apprenti.

▶ Dans le cadre d'un **stage facultatif**, il est possible d'obtenir une convention auprès de son établissement à condition que le stage soit reconnu comme faisant partie de la formation et ayant un lien avec le diplôme préparé.

▶ Pour les **stages hors cursus** : soyez très vigilant sur les postes proposés car dans certains cas, il s'agit d'emplois déguisés (remplacement de poste, augmentation de l'activité...), dont la rémunération n'est pas à la hauteur du travail demandé.

▶ A savoir : **pour les personnes sorties du système scolaire**, il existe des programmes qui permettent d'effectuer un stage à l'étranger. Rubrique « Des dispositifs pour une 1ère expérience ».

A consulter

-> www.euroguidance-france.org

-> www.mfe.org : rubrique Emploi-stage pour chaque pays

1-2 Formalités, budget...

Les démarches pour préparer un départ sont différentes selon la destination et la durée du séjour. A prévoir :

- ▶ **s'informer sur les papiers nécessaires** (carte d'identité, passeport, titre de séjour, visa...)
- ▶ **se renseigner sur les démarches en matière de santé** (vaccinations, protection sociale, assurance...)
- ▶ **évaluer le budget nécessaire** (transport, logement, nourriture...).

A consulter

-> www.mfe.org

-> www.ij-bretagne.com/international, rubrique Préparer son départ

1-3 Organiser votre recherche

Comme pour une recherche d'emploi, il faut :

- ▶ **définir votre projet** (bilan personnel et objectifs de stage),
- ▶ **cibler les entreprises** dans lesquelles vous aimeriez travailler,
- ▶ **vous informer sur le pays** où vous souhaitez aller,
- ▶ **démarrer vos recherches au moins six mois à l'avance.**
- ▶ évaluer votre **niveau en langue**,
- ▶ faire le point sur vos **acquis**,
- ▶ préparer **CV** et **lettre de motivation**.

La recherche peut s'effectuer par candidature spontanée, par réponse à des offres ou bien en passant par un organisme spécialisé.

Contact

Sélection de sites utiles pour la recherche sur :

-> www.ij-bretagne.com/international, rubrique Faire un stage

1-4 Lieux d'information en Bretagne

Votre établissement d'enseignement

Renseignez-vous auprès des services et personnes ressources au sein de votre établissement (SUIO, Service des stages ou des Relations Internationales, bibliothèques) qui organisent des journées d'information, proposent des offres de stage, listent des structures ayant déjà accueilli des stagiaires, vous informent sur les conventions de partenariat existantes et mettent à disposition la documentation spécifique.

Les associations d'étudiants

Certaines associations peuvent mettre à disposition leur réseau pour vous aider à établir des contacts.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie

Elles disposent d'annuaires d'entreprises et peuvent vous renseigner sur les entreprises bretonnes implantées à l'étranger.

Contact

-> www.bretagne.cci.fr

Le réseau Information Jeunesse

Les Points et Bureaux Information Jeunesse tiennent à votre disposition une documentation générale sur les stages à l'étranger, ainsi que des fiches d'information par pays.

- ▶ Ils peuvent proposer des forums ou ateliers d'information en lien avec l'international.
- ▶ Sur le site du réseau consacré à la mobilité des jeunes bretons à l'étranger, vous trouverez des informations complémentaires dont une sélection de sites pour vous aider dans vos recherches.

Contact

-> www.ij-bretagne.com

-> www.ij-bretagne.com/international

L'association Jeunes à Travers le Monde (JTM)

JTM propose des dispositifs favorisant la mobilité des 18-30 ans domiciliés en Ille-et-Vilaine (aides financières, volontariats, stages, jobs ...).

Sur son site, informations pratiques et témoignages.

Contact

Jeunes à Travers le Monde : Espace Anne de Bretagne

15, rue Martenot - 35000 Rennes - 02 99 78 35 36

-> jtm.info@international-jtm.com

-> www.international-jtm.com

2 - Programmes et aides

Sachez que certaines aides financières sont liées à des programmes qui ne peuvent être sollicités que par votre établissement. Il doit avoir déposé en amont une demande auprès de l'organisme concerné. Votre établissement valide avec vous votre projet et gère ensuite les dossiers et les choix d'attribution, en fonction du quota de bourses attribué.

2-1 Aides européennes

Le programme européen Education et Formation Tout au Long de la Vie encourage la mobilité des européens dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il regroupe plusieurs dispositifs, dont Erasmus et Leonardo da Vinci qui concernent les stages :

-> www.europe-education-formation.fr

Leonardo pour les élèves en formation professionnelle et les apprentis, jusqu'au bac

Tous diplômes (CAP, Bac Pro... jusqu'au niveau BAC)

▶ Durée : 2 à 39 semaines.

▶ L'organisme de formation (lycée, CFA) où vous êtes inscrit organise le placement (recherche de stage, hébergement, transport, etc.). Vous restez donc rattaché à votre établissement d'origine. C'est lui qui se charge de toutes les démarches.

Contact

Pour les élèves : votre établissement scolaire

ou le Rectorat - DAREIC, 96, rue d'Antrain - 35705 Rennes Cedex 7
02 23 21 78 67 (M. Leiterholt) ou 02 23 21 78 35 (secrétariat)

-> andreas.leiterholt@ac-rennes.fr

-> ce.daric@ac-rennes.fr

-> www.ac-rennes.fr, rubrique «international»

Pour les apprentis : votre CFA

ou la CCI de région Bretagne - 1, rue du Général Guillaudot
CS 14422 - 35044 Rennes Cedex

02 99 25 41 76

-> euroformation@bretagne.cci.fr

-> www.bretagne.cci.fr

Erasmus pour l'enseignement supérieur (y compris BTS, DUT, apprentissage)

Pour les étudiants, stage de 3 à 12 mois dans une entreprise européenne.

Pour les formations courtes (type BTS ou DUT) la durée minimale est 2 mois.

▶ Signer une convention de stage.

▶ Votre demande de bourse ne pourra être retenue que si votre établissement reçoit des financements de l'Agence nationale du programme.

Contact

Votre établissement d'enseignement, service relations internationales ou service des stages ou responsable filière

2-2 Aides nationales

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Complément d'aide à la mobilité internationale

Pour les étudiants boursiers sur critères sociaux, ou bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle, préparant un diplôme national dans certains établissements publics. En Bretagne, cela concerne uniquement les étudiants des universités, de l'IEP, de l'ENI de Brest, de l'INSA, de l'École nationale supérieure de Chimie de Rennes :

- ▶ Stage international, ou séjour d'études à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur
- ▶ Durée : 2 mois minimum.
- ▶ Montant mensuel : 400 € avec une limite de 9 mois au cours de l'ensemble de ses études.

Contact

Service relations internationales ou service des stages de votre établissement.

Ministère de l'Agriculture

Elèves de Bac pro, BTA, Bac Technologique et BTSA

Aide pour un stage de 4 semaines consécutives minimum.

- ▶ Destination : tous pays.
- ▶ Bourse individuelle : entre 300 et 500 € (aide forfaitaire)
- ▶ Non cumulable avec les aides du Conseil régional de Bretagne ou du programme européen Leonardo

Contact

Les dossiers sont gérés directement par les établissements d'enseignement dépendant du Ministère de l'agriculture.

Etudiants des établissements d'enseignement supérieur

Aide pour un stage de 6 semaines consécutives minimum.

- ▶ Etudiants (BTS exceptés) préparant un diplôme national (ingénieur, vétérinaire, paysagiste)
- ▶ Bourse individuelle : entre 50 et 1200 €
- ▶ Destination : tous pays

Contact

Les dossiers sont gérés directement par les établissements d'enseignement supérieur.

2-3 Aides régionales

Programme Télémaque du Conseil Régional de Bretagne

Permettre aux lycéens des sections professionnelles et aux étudiants en BTS et DUT, inscrits dans un établissement breton, d'acquies une première expérience professionnelle à l'étranger.

- ▶ Pour les lycéens des sections professionnelles (CAP, BEP, Bac Pro, FCIL), quel que soit le type d'enseignement (public, privé, agricole, maritime, temps plein, alternance...) : la demande peut se faire au cours de l'année.

- ▶ Pour les étudiants des IUT et de 1ère ou 2ème année des Sections de Techniciens Supérieurs (Education Nationale et Agriculture) : deux appels à candidature par an auprès des établissements, quota par établissement.

Critères communs :

- ▶ Stage de 4 semaines minimum dans le monde entier.
- ▶ Le dossier de mobilité que vous avez travaillé et préparé en amont est présenté par votre chef d'établissement.
- ▶ Bourse de 460 €, quelle que soit la destination et la durée

- ▶ Non cumulable avec une autre aide à la mobilité et non reproductible à l'intérieur d'un même cycle (secondaire ou supérieur).

Contact

Les dossiers sont gérés par votre établissement
Conseil Régional de Bretagne : www.bretagne.fr

Programme Ulysse du Conseil Régional de Bretagne

Promouvoir la mobilité des étudiants en soutenant leurs projets de stage ou d'études à l'étranger.

- ▶ Pour les étudiants de niveau Licence 2 validé jusqu'au Master, de moins de 28 ans à la date du départ.
- ▶ Etre inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur breton associé au dispositif Ulysse.
- ▶ Durée : 12 semaines minimum
- ▶ Bourse versée sur une période de 10 mois maximum. Montant fixé selon des critères sociaux, forfait destination ajouté en fonction du pays d'accueil, complément pour les destinations partenaires de la Région Bretagne (Niger, Sénégal, Haïti, Cambodge, Madagascar, Saxe, Shandong, Wielkopolska, Pays de Galles).
- ▶ Non cumulable avec une bourse Erasmus ou une autre aide à la mobilité et non renouvelable pour un même étudiant.

Contact

Les dossiers sont gérés directement par votre établissement d'enseignement supérieur (service relations internationales ou service des stages), qui dispose d'un quota de bourses régionales.
-> www.bretagne.fr

2-4 Aides départementales

COTES D'ARMOR

Prime à la mobilité individuelle

Pour les étudiants ou lycéens costarmorcains (dont les parents sont domiciliés dans les Côtes d'Armor), quel que soit le lieu d'étude, effectuant un stage à l'étranger.

- ▶ 4 semaines minimum, dans tout pays, y compris dans les DOM-TOM.
- ▶ Aide variant selon durée et lieu, accordée en fonction des ressources de la famille.
- ▶ Non cumulable avec les bourses Ulysse et Télémaque du Conseil Régional, avec la bourse Horizons du Conseil Général du Finistère.

Contact

Conseil Général des Côtes d'Armor
9, rue du Parc - 22023 Saint-Brieuc Cedex
0810 810 222
-> contact@cg22.fr
-> www.cg22.fr

FINISTERE

Bourse départementale Horizons

Pour les étudiants finistériens inscrits dans un établissement du Finistère ou hors Finistère.

Pour les étudiants non finistériens inscrits dans un établissement du Finistère.

- ▶ Stage ou études de 2 mois minimum dans tout pays
- ▶ Critères de ressources familiales
- ▶ Bourse mensuelle dans la limite de 10 mois.
- ▶ Non cumulable avec une bourse européenne (Erasmus, Leonardo...), une bourse du Conseil régional de Bretagne (Ulysse, Télémaque...) ou d'autres bourses de mobilité du même type.
- ▶ Sont exclus les séjours dans les régions ultra-périphériques de la France (DOM-TOM, collectivités territoriales...).

Aide à la mobilité Horizons

Pour les étudiants finistériens (foyer fiscal familial dans le Finistère), quel que soit le lieu d'études.

Pour les étudiants non finistériens inscrits dans un établissement du Finistère.

- ▶ Stage ou études de 2 mois minimum, dans tout pays
- ▶ Aide selon un barème distance/durée (dans la limite de 6 mois) basée sur des critères de ressources familiales.
- ▶ Cumulable avec la bourse départementale Horizons ou toute autre bourse du même type.
- ▶ Sont exclus les séjours dans les régions ultra-périphériques de la France (DOM-TOM, collectivités territoriales...).

Aide complémentaire

Pour les étudiants inscrits dans un établissement du Finistère et se rendant dans une des régions partenaires du département en Hongrie (Csongrad), en Finlande (région du Sud-Ouest), à Madagascar (région de Diana), au Chili (Chiloé) et au Royaume-Uni (Cornouaille Britannique/Cornwall).

- ▶ Cumulable avec les 2 aides ci-dessus ou toute autre bourse du même type.

Prêt bonifié

Pour les étudiants finistériens (foyer fiscal familial dans le Finistère), quel que soit le lieu d'étude, effectuant un stage de 6 mois minimum, dans tout pays.

- ▶ Prise en charge par le Conseil Général des intérêts d'un prêt jeune pendant 3 ans. Banques partenaires : Crédit agricole, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Maritime, Crédit Industriel de l'Ouest.
- ▶ Sont exclus les séjours dans les régions ultra-périphériques de la France (DOM-TOM, collectivités territoriales...).

Mobilité des jeunes en insertion en insertion sociale et professionnelle

Pour les jeunes de 30 ans maximum, dont le foyer fiscal est dans le Finistère, effectuant un stage à l'étranger (tout pays) d'1 mois minimum dans le cadre d'un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

- ▶ Etre encadré par une structure (Mission locale, organisme de formation...). Les jeunes en formation initiale sont exclus de ce dispositif.
- ▶ Forfait voyage : 250 € à 475 € (selon la destination) et/ou forfait mensuel de 100 € pour les stagiaires n'ayant pas d'indemnités du stage ou d'allocations de type AFR.

Contact

Conseil Général du Finistère - Direction du développement économique et international : 32, bd Dupleix
29196 Quimper Cedex - 02 98 76 20 20 - www.cg29.fr

ILLE-ET-VILAINE

Programme Cap Monde

Pour les étudiants d'Ille-et-Vilaine (Rennes 1 ou Rennes 2) devant réaliser un stage ou une partie de leurs études à l'étranger et n'ayant droit à aucune autre aide de la part des collectivités locales ou de l'Europe.

- ▶ Avoir entre 18 et 30 ans, être étudiant à l'université de Rennes 1 ou Rennes 2
- ▶ Etudes ou stage de 4 mois minimum, dans tout pays.
- ▶ Bourse mensuelle versée 6 mois maximum. Non cumulable avec une autre aide à la mobilité.

Contact

Les dossiers sont gérés directement par votre établissement d'enseignement supérieur (service relations internationales de Rennes 1 ou Rennes 2)

Bourse stage

Pour les élèves ou étudiants réalisant un stage à l'étranger d'une durée minimale de 5 semaines, en relation directe avec la formation et/ou le projet professionnel. Il peut s'agir d'un stage de fin d'études.

- ▶ Avoir entre 18 et 30 ans. Les bénéficiaires (ou leurs parents) doivent habiter en Ille-et-Vilaine depuis plus d'1 an.

- ▶ Justifier d'un contrat passé avec une entreprise ou un organisme à l'étranger (convention de stage).
- ▶ Bourse de 50 € par semaine plafonnée à 600 €.

Contact

Jeunes à Travers le Monde - Espace Anne de Bretagne
15, rue Martenot - 35000 Rennes - 02 99 78 35 36
-> jtm.info@international-jtm.com
-> www.international-jtm.com

MORBIHAN

Campus Trotter 56

Pour les étudiants morbihannais de 18 à 30 ans, quel que soit le lieu d'étude, effectuant un stage, un séjour d'études ou un séjour de recherche de 4 semaines minimum à l'étranger ou dans les Dom-Tom.

- ▶ Foyer fiscal des parents dans le Morbihan, ou si l'étudiant est fiscalement indépendant, foyer fiscal de l'étudiant dans le Morbihan.
- ▶ Plafond de revenu brut global à respecter.
- ▶ Bourse de 400 à 800 € selon la destination et la durée du séjour.
- ▶ A noter : aide à l'installation pour les séjours à l'étranger en tant qu'assistant de français (dans des établissements d'enseignement secondaire) ou en tant que lecteur (dans des établissements d'enseignement supérieur) : bourse de 400 € pour l'Europe et pays associés, de 550 € pour les destinations du reste du monde.

Contact

Dépôt de la demande avant le départ à : M. le Président du Conseil Général du Morbihan - 2, rue Saint-Tropez - BP 400
56009 Vannes Cedex
Service instructeur : service Europe et international
02 97 54 83 64 -> sei@cg56.fr -> www.morbihan.fr

2-5 Aides locales

Aides des mairies, communautés de communes

Des villes entretiennent des relations avec leurs homologues en Europe. Certaines d'entre elles accordent des soutiens sous des formes variées aux étudiants effectuant un séjour dans les villes jumelées.

Contact

Services "Education" ou "Relations Internationales" de votre mairie ou de votre communauté de communes

Aides des établissements

Selon leurs choix de politique internationale, les établissements d'enseignement supérieur peuvent décider de consacrer des moyens spécifiques au soutien de la mobilité internationale de leurs étudiants.

Contact :

Votre établissement d'enseignement, service relations internationales ou stages

2-6 Autres aides

Aides des pays étrangers

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

encourage les échanges franco-allemands de jeunes de 18 à 30 ans. Si vous êtes dans un établissement d'enseignement supérieur, vous pouvez bénéficier de subventions spécifiques pour un stage pratique en Allemagne (1er ou 2ème cycle, en général dans le cadre d'un jumelage universitaire, toutes disciplines)

Contact

Votre établissement
-> www.ofaj.org

Les autres bourses pays

D'autres bourses de stage peuvent être offertes par les **gouvernements étrangers**. Elles sont gérées par le Ministère des affaires étrangères et attribuées aux étudiants ayant un haut niveau d'études (bac + 4 ou 5). Renseignez-vous auprès du service culturel de l'ambassade du pays en France.

Contact

-> www.mfe.org, annuaire des ambassades en France

Bourses d'associations et de fondations privées

Pour encourager les jeunes talents, des entreprises, des associations et des fondations privées peuvent proposer des bourses et des aides, principalement destinées aux étudiants de 3^{ème} cycle. Pour avoir une chance d'en bénéficier, vous devez avoir un parcours brillant, une forte motivation et un projet bien défini en rapport avec la nature et les objectifs du donateur.

Contact

-> www.diplomatie.gouv.fr, rubrique Les Français à l'étranger / Espace Etudiants

2-7 La mobilité collective

Des projets de mobilité collective (voyage d'études, échange scolaire...) peuvent être mis en place par vos enseignants ou vos responsables de formation et faire appel à des programmes spécifiques (Comenius, programme Karta du Conseil Régional...).

► Ces programmes concernent tous les niveaux d'enseignement général ou professionnel, les apprentis, les personnes en formation continue.

► Vous pouvez être associé au montage du projet, même en être à l'initiative, mais c'est à votre établissement de bâtir le dossier et de déposer les demandes de financement.

Contact

Pour connaître les aides, consulter la fiche Actuel Bretagne 8.52 « Etudier à l'étranger : adresses utiles en Bretagne »

3 – Des dispositifs pour une première expérience

Pour les étudiants en réflexion sur leur projet personnel et professionnel, les jeunes diplômés ou jeunes demandeurs d'emploi, il existe des dispositifs de placements en stage « hors études » qui peuvent permettre soit de valider un projet de formation ou d'orientation professionnelle, soit d'acquérir une première expérience professionnelle.

3-1 Le programme Leonardo

Certains projets Leonardo s'adressent aux demandeurs d'emploi et jeunes diplômés. Ils permettent de **vivre une expérience professionnelle de plusieurs mois, soit pour compléter son parcours de formation, soit pour valider son projet d'orientation professionnelle**. Ils sont financés par des fonds européens.

-> www.europe-education-formation.fr

En Bretagne, plusieurs organismes gèrent des financements Leonardo Da Vinci pour un projet de mobilité professionnelle en Europe.

« MOVIL'APP », pour apprentis diplômés du réseau breton des Chambres de Commerce et des Chambres de Métiers

Permet aux jeunes issus des CFA du réseau des Chambres de Métiers et des Chambres de Commerce bretons de vivre une expérience professionnelle à l'étranger.

► 3 à 6 mois maximum avec une bourse de séjour et un financement pour préparer son stage (cours de langue, etc.).

► Il faut être demandeur d'emploi et avoir terminé son cursus de formation.

Contact

CCI de région Bretagne
1, rue du Général Guillaudot - CS 14422
35044 Rennes Cedex
02 99 25 41 76
-> euroformation@bretagne.cci.fr
-> www.bretagne.cci.fr

« ARIANE », programme Leonardo de l'association Jeunes à Travers le Monde (avec le soutien du Conseil Général 22 et du Conseil Général 35)

C'est un programme qui permet de vivre une expérience professionnelle à l'étranger, pour valider un diplôme ou pour découvrir un métier (orientation ou réorientation professionnelle).

► Stage en entreprise de 6 semaines à 4 mois (Europe).

► Pour les 18-30 ans qualifiés ou pas (du DNB à Master2) qui rencontrent des difficultés d'accès à un emploi et résidant en Ille-et-Vilaine ou dans les Côtes d'Armor, inscrits dans une agence Pôle emploi d'Ille-et-Vilaine ou des Côtes d'Armor.

Procédure :

► Présenter un projet de mobilité et remplir un dossier de candidature (dossier et fiche "Votre projet de mobilité" téléchargeable sur le site de JTM). Après réception du dossier, entretien individuel. Compter 4 mois entre le dépôt du dossier et le départ effectif.

► Accompagnement de JTM :

- Suivi individualisé des démarches administratives et financières.
- Aide à la correction de la lettre de motivation et CV en français puis en langue étrangère.

- Recherche d'entreprise à l'étranger.

- Convention de stage.

- Réunion de préparation au départ.

- Suivi pendant la durée du séjour (contacts réguliers).

- Réunion de retour et valorisation de l'expérience.

► Statut : stagiaire de la formation professionnelle.

► Aides financières :

- Entre 280 € par semaine (pour un stage de 6 semaines) et 195 € par semaine (pour un stage de 17 semaines).

- Bourse pour une formation linguistique, culturelle.

- Couverture sociale

- Possibilité de conserver ses droits au chômage.

Contact

Jeunes à Travers le Monde - JTM
Espace Anne de Bretagne – 4ème étage
15, rue Martenot
35000 Rennes
02 99 78 35 36
-> jtm.info@international-jtm.com
-> www.international-jtm.com



3-2 Dispositifs départementaux

COTES D'ARMOR ET ILLE-ET-VILAINE

Programme Atlas de l'association Jeunes à Travers le Monde (avec le soutien du Conseil Général 35 et du Conseil Général 22)

C'est un programme qui permet de vivre une expérience professionnelle à l'étranger, pour valider un diplôme ou pour découvrir un métier (orientation ou réorientation professionnelle).

► Stage en entreprise de 6 mois (hors Europe). Pour l'Europe : voir en priorité le programme Leonardo « ARIANE » de l'association Jeunes à Travers le Monde.

► Pour les 18-30 ans qualifiés ou pas (du DNB à Master2) qui rencontrent des difficultés d'accès à un emploi et résidant en Ile-et-Vilaine ou dans les Côtes d'Armor, inscrits dans une agence Pôle emploi d'Ile-et-Vilaine ou des Côtes d'Armor.

Procédure :

► Présenter un projet de mobilité et remplir un dossier de candidature (dossier et fiche "Votre projet de mobilité" téléchargeable sur le site de JTM). Après réception du dossier, entretien individuel. Compter 4 mois entre le dépôt du dossier et le départ effectif.

► Accompagnement de JTM :

- Suivi individualisé des démarches administratives et financières.
- Aide à la correction de la lettre de motivation et CV en français puis en langue étrangère.

- Recherche d'entreprise à l'étranger.

- Convention de stage.

- Réunion de préparation au départ.

- Suivi pendant la durée du séjour (contacts réguliers).

- Réunion de retour et valorisation de l'expérience.

► Statut : stagiaire de la formation professionnelle.

► Aides financières :

- Entre 150 € et 430 € par mois en fonction du pays de destination (possibilité de conserver ses droits au chômage).

- Bourse pour des cours de langue (maximum 200 €).

- Couverture sociale

Contact

Jeunes à Travers le Monde : Espace Anne-de-Bretagne
15, rue Martenot - 35000 Rennes - 02 99 78 35 36
-> jtm.info@international-jtm.com
-> www.international-jtm.com

FINISTERE

Mobilité des jeunes en insertion sociale et professionnelle (Conseil Général du Finistère)

► Jeune de 30 ans maximum, dont le foyer fiscal est dans le Finistère, effectuant un stage à l'étranger (tout pays) d'1 mois minimum dans le cadre d'un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

► Etre encadré par une structure (Mission locale, organisme de formation...). Les jeunes en formation initiale sont exclus de ce dispositif.

► Forfait voyage : 250 à 475 € (selon la destination) et/ou forfait mensuel de 100 € pour les stagiaires n'ayant pas d'indemnités du stage ou d'allocations de type AFR.

Contact

Conseil Général du Finistère : Direction du développement économique et international - 32, bd Duplex
29196 Quimper Cedex
02 98 76 20 20
-> www.cg29.fr

3-3 Assistant à l'étranger

Assistant de langue à l'étranger

Consiste à compléter le travail du professeur de français (conversation, culture et civilisation...) à raison de 12 à 14 heures par semaine (selon les pays).

► En priorité pour étudiant de 20 à 30 ans, de nationalité française (35 ans pour certains pays), titulaire au minimum d'une 2ème année de Licence de langue. Pour certains pays, les candidatures d'étudiants inscrits dans d'autres filières sont également recevables.

► Destination : 20 pays

► Durée : 7 à 11 mois

► La demande doit être faite au mois de novembre et déposée auprès de son établissement.

Contact :

Service des relations internationales de votre établissement d'enseignement

-> www.ciep.fr (Centre International d'Etudes Pédagogiques).

Assistant européen, programme Comenius

Des postes d'assistants européens existent par le biais du programme Comenius, pour futurs enseignants de toute discipline. Participation à l'enseignement d'une discipline ou d'une langue dans un établissement d'un autre pays d'Europe.

► Futurs enseignants ayant terminé leur formation mais n'ayant pas encore exercé, étudiants en pédagogie ayant étudié au moins 2 ans.

► Durée : 13 à 45 semaines

► Bourse forfaitaire contribuant à couvrir les frais de voyage et de subsistance.

► Formulaire de candidature en ligne à déposer avant le 2 février 2012.

Contact

-> www.europe-education-formation.fr

Assistant européen, programme Grundtvig

Pour toute personne qui travaille dans le domaine de l'éducation des adultes ou souhaitant se reconverter : enseignant, formateur, responsable de structure, éducateur, animateur, conseiller, personne en reconversion, étudiants diplômés ou ayant terminé au moins deux années d'études et souhaitant travailler dans le domaine de l'éducation des adultes.

► 3 à 10 mois chez un partenaire européen pour jouer un rôle d'auxiliaire pour des activités pédagogiques, pour assumer la responsabilité de cours ou un aspect particulier de la gestion.

► Le montant global de la bourse est fixé par chaque agence nationale en charge du programme et dépend du pays de destination et de la durée de l'assistantat.

► Formulaire de candidature en ligne à déposer avant le 30 mars 2012.

Contact

-> www.europe-education-formation.fr

A noter !

Aide du Conseil Général du Morbihan pour les assistants et lecteurs : Campus Trotter 56

Un volet de ce dispositif du Conseil Général du Morbihan concerne l'aide à l'installation pour les assistants et lecteurs.

► Pour les étudiants morbihannais de 18 à 30 ans, quel que soit le lieu d'étude (foyer fiscal des parents ou de l'étudiant, s'il est indépendant, dans le Morbihan), effectuant un séjour à l'étranger en tant qu'assistant de français (dans des établissements d'enseignement secondaire) ou en tant que lecteur (dans des établissements d'enseignement supérieur).

► Bourse de 400 € pour l'Europe et pays associés, de 550 € pour les destinations du reste du monde. Plafond de revenu brut global à respecter.

Contact

Dépôt de la demande avant le départ à :

M. le Président du Conseil Général du Morbihan
2, rue Saint-Tropez - BP 400 - 56009 Vannes Cedex



Service instructeur : service Europe et international : 02 97 54 83 64
-> sei@cg56.fr
-> www.morbihan.fr

Contact

Service des relations internationales ou bureau des stages de votre établissement.
-> www.diplomatie.gouv.fr, rubrique emplois, stages et concours

3-4 Programme GECO-GLEN – Ministère de l'agriculture

GECO-GLEN, Génération Coopération – éducation au développement, est un programme européen d'éducation au développement par la mobilité.

- ▶ Pour les 20-30 ans scolarisés dans l'enseignement supérieur agricole (BTSA, écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires...).
- ▶ Stage de 3 mois en Afrique ou en Asie pour mener à bien des projets locaux de développement avec une organisation locale.
- ▶ Départ en binômes ou trinômes franco et/ou allemand et/ou Europe de l'Est, permettant de vivre également une expérience interculturelle au sein d'une équipe européenne. Séminaires de préparation.
- ▶ Remplir le formulaire de candidature, en fonction des thèmes proposés, avant le 16 janvier 2012.

Contact

Abdelkader Guerdane, 04 66 65 65 68
-> abdelkader.guerdane@educagri.fr
Offres de stages et formulaires de candidature :
-> www.chlorofil.fr/cooperation
Association Génération coopération -> www.gecoo.net

4 – Autres pistes

Stages au sein des institutions européennes et organisations internationales

Les institutions européennes offrent des possibilités de stages, rémunérés ou non, destinés à un petit effectif de candidats. Le calendrier est fixe et il faut déposer son dossier de candidature en ligne parfois 8 mois à l'avance. Vous pouvez aussi poser votre candidature auprès des organisations internationales : ONU, UNESCO, OCDE... Avant de postuler, renseignez-vous bien sur les conditions de recrutement (souvent au-delà de bac + 3). Pour poser votre candidature : bureaux des stages des institutions.

Contact

-> www.diplomatie.gouv.fr : consulter l'Espace étudiants
-> http://europa.eu/index_fr.htm : portail de l'UE. Consulter la rubrique A propos de l'UE / Informations générales / Travailler pour l'UE : informations et procédures concernant les stages pour diplômés, pour linguistes, pour étudiants.

Stages au Ministère des affaires étrangères et européennes

Offres à l'administration centrale ou dans les missions diplomatiques et postes consulaires.

- ▶ Etre de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne.
- ▶ Etre inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ayant conclu un partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes, pour y suivre une formation délivrant du diplôme reconnu par l'Etat.
- ▶ Etre affilié à la sécurité sociale française.
- ▶ Durée : 6 mois maximum dans le cadre d'un stage conseillé. Jusqu'à 9 mois lorsque le stage est obligatoire.

Service volontaire européen (SVE)

Service civique

Volontariat international en entreprise (VIE) ou en administration (VIA)

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Consulter les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26 « Le volontariat international »

Travailler à l'étranger

Consulter les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.21

Au pair à l'étranger

Consulter les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.23

5 – L'Europass

-> <http://europass.cedefop.europa.eu>

Que vous soyez élève, apprenti, étudiant, demandeur d'emploi, salarié, l'Europass est un outil qui vous permet de mettre en valeur votre parcours et vos compétences (études, expériences professionnelles, compétences linguistiques...). Son but est de faciliter la mobilité de tous ceux qui veulent se former ou travailler en Europe. Il est identique dans 31 pays.

Il réunit 5 documents :

- Le **CV Europass** et le **Passeport de langues Europass** sont à remplir vous-même.

- **L'Europass Mobilité** dresse la liste de toutes les périodes d'apprentissage passées à l'étranger (stage, formation, étude...) : c'est à l'organisme d'envoi de faire la démarche.

- Le **Supplément au diplôme** et le **Supplément au certificat Europass** ont pour objectif de rendre plus compréhensible les qualifications liées à un diplôme de l'enseignement supérieur ou à un certificat professionnel. Se renseigner auprès de l'établissement qui vous délivre votre diplôme ou votre certificat professionnel.